

## PV - Réunion de quartier 11 juin 2014

### Quartier Visé, Arcades, Brillant Martin Pêcheur, Héronnière

Introduction par le Collège :

1. Le point sur **les avions** : c'est une catastrophe, on est tous d'accord : aberration de faire voler les avions dans des endroits très peuplés. La Commune a réagi de plusieurs manières : en lançant une pétition, en soutenant financièrement le recours au Conseil d'Etat introduit par l'asbl Bruxelles Air Libre et en se joignant au recours en cessation environnementale de la Région. Cette vise à démontrer la violation des normes de bruit depuis le 6 février. La plaidoirie a lieu les 10-11 juillet et un jugement est attendu fin juillet. L'Etat pourrait être condamné à payer des astreintes s'il ne met pas fin aux infractions causées par les nouvelles routes aériennes.

Enfin, à l'heure des négociations pour la formation des nouveaux Gouvernement, 4 bourgmestres (Auderghem, Etterbeek, Wol-St-Lambert et Watermael-Boitsfort) se sont associés pour dénoncer une nouvelle fois la situation.

2. **Vitesse des voitures** av. de Visé,

La commune et la police sont déterminées à lutter contre la vitesse et l'insécurité routière. On a demandé à la police de faire des comptages et de placer des radars. Une proportion très faible va trop vite mais il suffit d'une voiture pour qu'il y ait une impression d'insécurité : une voiture sur 200 dépasse les 50 km/h. Idem Epicéas et Princes Brabançons. Une priorité : lutter contre la vitesse des autos dans les quartiers résidentiels.

L'an dernier, la commune a reçu une pétition des habitants de l'avenue de Visé, concernant les problèmes de vitesse. Depuis, des aménagements spécifiques ont été réalisés : barrières sur les trottoirs (à droite en descendant). On a aussi refait les marquages au sol. Il avait été demandé de déplacer le passage piéton mais cela n'est pas possible pour différentes raisons. Un marquage au sol redessine les emplacements de stationnement de part et d'autre du passage piéton, mais les automobilistes ne le respectent pas. Peut-être devra-t-on y mettre un poteau.

Problème concernant une contre allée à droite en montant vers Ixelles : les automobilistes l'empruntent pour « doubler » le bus. On a décidé de placer des barrières de chaque côté ce qui rend le passage difficile et moins rapide. On y a également rajouter un marquage « 20 » au sol pour rappeler la limitation de vitesse qui y est applicable. Une idée des habitants : il faudrait que le bus s'arrête devant la sortie de la chicane.

Il reste encore à placer des panneaux d'interdiction de dépassement à hauteur Chantilly.

3. **Stationnement** : sujet important dans le quartier avec la proximité du stade d'Ixelles d'un côté, de restaurants de l'autre. A Watermael-Boitsfort, nous allons maintenir le système des zones bleues et, peut-être l'étendre. Ici, plusieurs rues sont en partie sur Ixelles, et en partie

sur WB. Nous avons pris contact avec la commune voisine pour que la nouvelle réglementation soit cohérente. Une zone bleue est une solution envisageable mais n'est pas pour autant la panacée. Il va falloir faire des choix. Le futur plan de stationnement de la commune sera à l'enquête publique après octobre.

4. **Propreté publique.** Trois actions de prévention en cours : une brochure, une campagne d'affichage anti-déjections canines et la journée du balai d'or (6 septembre). Un nouveau règlement général de police sera bientôt en vigueur, il permettra, si les actions de préventions ne sont pas suffisantes, de passer à plus de répression.

| Questions du public  | Réponse du Collège   | Suivi à donner  |
|--|--|-----------------|
| Stationnement de véhicules durant trois semaines au même endroit   | Si le véhicule est correctement immatriculé et assuré, il peut rester au même endroit  | -               |
| Si vous mettez la rue Vandeveld et alentours en zone bleue, que feront les ouvriers communaux ?<br><br>Si vous mettez la rue des Brebis en zone bleue, cela ne va rien changer...  | Ce qui arrange les uns, n'est pas toujours la bonne solution pour les autres. Il va falloir faire des choix.<br><br>La majorité des habitants de WB bénéficie d'une zone bleue et ne voudrait plus qu'on la retire. Ce n'est pas la panacée ; il y a des avantages et des inconvénients. Notre volonté est de répondre à une attente. Et il y a des plaintes dans le quartier. Si vous avez d'autres solutions on est preneur. Le plan de stationnement sera à l'enquête durant deux mois. | <b>Mobilité</b> |
| L'un des grands objectifs du plan de stationnement régional – mis à part l'harmonisation des réglementations - est de réduire le nombre de places de parking. Pour moi, ce n'est pas une bonne idée. La commune doit appliquer ce que la Région a décidé. Mais j'espère que la commune, sera raisonnable dans ce domaine. On peut réguler la mobilité autrement. | Ce plan prévoit d'augmenter le stationnement hors voirie (dans les parkings publics, parkings d'entreprise ou de commerce) mais de le diminuer en voirie. C'est difficile à mettre en œuvre. La réduction du stationnement en voirie est prévue quand il y a un aménagement de voirie (réduction de 16%). On n'a pas l'intention de réduire le stationnement en mettant des poteaux.   | <b>Mobilité</b> |
| J'habite au n°23 av. du Martin Pêcheur (immeuble). Le chantier du bassin d'orage est à l'arrêt ? On aimerait savoir, officiellement, ce qui se passe, quels sont les délais, les   | La construction des bassins d'orage fait partie d'un plan pluie régional. Leur implantation doit suivre les nappes phréatiques. Hydrobru Vivaqua sont responsables de ces chantiers. On peut être interpellé en tant que commune   | -               |

|  |  |                         |
|--|--|-------------------------|
| <p>solutions ? On espère avoir un engagement vis-à-vis des riverains de tout ce quartier-là.</p> <p>Je suis dans le même cas que monsieur. On avait proposé de construire ce bassin d'orage de l'autre côté de l'av. des Bégonias. On était moins près d'un immeuble et de maisons anciennes.</p>                                | <p>(propriétaire du terrain) mais nous avons un rôle de facilitateur, de trait d'union...</p> <p>Depuis le début du chantier, la chantier a dû être arrêté à deux reprises. Premièrement, on est tombé sur des anciennes canalisations. Deuxièmement, des problèmes de stabilité des maisons (anciennes et sans fondations) sont apparus.</p> <p>Les experts et ingénieurs de Vivaqua – Hydrobru ont pris des mesures pour que les maisons ne bougent plus. Les fissures sont surveillées. Un arc-boutant sera placé sur la première maison.</p> <p>En ce qui concerne le grand immeuble rue du Martin Pêcheur rien n'a bougé.</p> |                         |
| <p>Propreté : l'initiative du Balai d'or est chouette mais les chiens crottent toujours. Problème de proximité avec Ixelles.</p> <p>Propreté : cela fait des mois que les gens mettent les poubelles un jour en avance, se trompent sac bleu sac jaune, utilisent des sacs pas conformes. Et personne ne vient les chercher.</p> | <p>Notre brochure Propreté rappelle les bonnes pratiques. Si cela n'est pas suffisant, on passera à une action répressive – amendes administratives (dans un ou deux ans).</p>   | <p><b>Propreté</b></p>  |
| <p>Travaux de la SNCB : on a de nouveau droit à des camions (sans compter les bus d'Ixelles). C'est un va-et-vient incessant sur les casse-vitesse. Ma maison va s'effondrer. Vous aurez un courrier bientôt.</p>  | <p>On essaie de limiter le charroi du chantier autant que faire se peut. Les travaux de réaménagement du bout de Brebis (pose de pavés) ont généré des passages de camions mais ils sont presque terminés.</p>   | <p><b>Urbanisme</b></p> |
| <p>Sonnerie intempestive sur les voies de chemin de fer. Notre santé à nous est en jeu aussi.</p>  | <p>Des feux de signalisation et un passage à niveau ont été placés sur le chantier RER. Infrabel voulait accéder au chantier par la rue des Brebis, mais la commune a refusé car ce n'était pas prévu sur le schéma de chantier.</p>   |                         |

|   |  |   |
|---|--|---|
|   | <p>Infrabel a donc placé ce passage à niveau. Il s'agit de respecter les normes de sécurité et la sonnerie est une norme pour les ouvriers. Nous n'avons pas les moyens de changer ces normes de sécurité. Et, on ne peut pas dire à Infrabel de mettre ses ouvriers en danger. Cette sonnerie est prévue jusqu'à septembre.</p>   |   |
| <p>Plantations : on a élagué chez nous, c'est-à-dire au mauvais endroit et ce n'est plus de la taille mais une coupe radicale...</p> <p>On avait des plantations, un beau talus sncb et maintenant on a tout rasé.</p>  | <p>On a fort élagué à la limite du dépôt. Restent les arbres face au bâtiment principal du dépôt. Il faut essayer de trouver le bon équilibre. Commune et habitants devraient se rencontrer pour trouver un juste milieu.</p>  | <b>Plantations</b>                                  |
| <p>Problème devant les portes de garage : stationnement trop près : difficile de rentrer et sortir de son garage.</p>   | <p>Il est conseillé d'appeler la police</p>  | <b>Police</b>                                       |
| <p>Carrefour Martin Pêcheur, rue du Brillant et Sauvagine</p> <p>Carrefour Brillant et Martin-Pêcheur (priorité de droite) pas en accord avec le plan communal de mobilité.</p> <p>Signalisation routière qui existait avant le rond-point qui n'a jamais été rétablie.</p> <p>Pas de trottoir qui longe la haie près du rond p: terre-plein qui devient boueux</p> | <p>La Commune a déjà répondu à ces remarques l'an dernier. Nous avons discuté avec la police : la priorité de droite oblige les automobilistes à freiner.</p> <p>La Commune va commander une nouvelle signalétique.</p> <p>Il est vrai que certains piétons privilégient ce chemin, mais il y a un trottoir à côté. Il n'est pas prévu d'en aménager un le long de la haie car il vaut mieux concentrer les moyens là où les trottoirs sont en mauvais état.</p> | <p><b>Polutra</b></p> <p><b>Travaux publics</b></p> |
| <p>Fonctionnement des feux de signalisation : place keym.</p>   | <p>On a déjà réglé les feux. La rue des Cèdres est moins embouteillée. Il n'y a plus de plaintes.</p> <p>Si vous avez d'autres propositions, on peut les examiner</p>  | <b>Polutra</b>                                      |

|   |   |   |
|---|---|---|
| <p>Autre feu de signalisation av. du Bois de la Cambre : vert pour les piétons dans tous les sens.</p>  | <p>C'est pour plus de sécurité. Tous les piétons passent en une fois. La police a demandé de maintenir le réglage tel quel.</p>   | <p>Polutra</p>                          |
| <p>Faire le point sur le dossier Delta. Deuxième zone où en est-on ?</p>  | <p>Le Chirec (hôpital) est en cours de construction. En ce qui concerne le triangle situé sur WB, rien n'est prévu pour l'instant. Deux études sur la mobilité et l'urbanisme sont en cours. On est reparti à zéro. La commune maintient ses positions: pas question de créer de nouvelles pénétrations automobiles (pas ouvrir Brebis, pas de pont) mais favoriser des zones piétonnes et cyclistes.</p> | <p>Aménagement du territoire</p>        |
| <p>18 rue Chantilly, dernière maison derrière la plaine de jeux. Deux plaines de jeux ; l'une est dégradée et jouxte un terrain non clôturé</p> <p>Terrain angle Chantilly/Olivier : y a-t-il un projet de construction ?</p> | <p>Il est prévu d'aménager un parc de coin à la place de la petite plaine de jeux. Organiser une rencontre avec les voisins.</p> <p>Service du Logement ira voir sur place</p>  | <p><b>TP</b></p> <p><b>Logement</b></p> |
| <p>Activité pépinières du dépôt, au-dessus du niveau bâtiment : que va-t-on faire ?</p>   | <p>Une zone qui avait été abandonnée. Maintenant, la serre a été rénovée et on y retravaille. Une activité de type « pépinières » n'est plus possible. On se renseigne sur ce qu'on va faire, nettoyer.</p>   | <p><b>TP</b></p>                        |
| <p>Graffiti sous le pont des Arcades : quelles sont les actions pour y remédier ?</p>   | <p>On transmet à Infrabel.</p>  | <p><b>TP</b></p>                        |